

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
du lundi 24 mars 2025  
**N° CP-2025-2-11-1**  
**N° applicatif 11811**

11<sup>ème</sup> **Commission**  
Commission Eurométropole de Strasbourg

**Direction**  
Délégation territoriale Eurométropole de  
Strasbourg

### **PROPOSITION DE NOUVELLE DENOMINATION DU COLLEGE DU RIED DE BISCHHEIM ALICE DAUL**

Résumé : Conformément à l'article L.421-24 du Code de l'éducation, la Collectivité européenne d'Alsace est chargée d'arrêter la dénomination des collèges publics. Après concertation des acteurs locaux et pédagogiques, il est proposé à la Commission permanente de décider de redénommer le collège du Ried à BISCHHEIM Alice DAUL. Cette proposition entre en résonance avec la volonté affichée par la collectivité de promouvoir une politique mémorielle alsacienne tout en augmentant le nombre de collèges portant des noms de femmes.

Aux termes de l'article L.421-24 du Code de l'éducation, la dénomination ou le changement de dénomination des établissements publics locaux d'enseignement relève de la compétence de la collectivité territoriale de rattachement qui doit recueillir à cet effet l'avis du Maire de la commune d'implantation et du conseil d'administration de l'établissement scolaire.

Le Conseil d'administration du collège du Ried à Bischheim, lors de sa réunion du 30 janvier 2024, et Monsieur le Maire, par courrier du 11 février 2025, ont émis un avis favorable pour l'appellation de cet établissement sous le nom de « Collège Alice DAUL ».

Le collège de Bischheim a fait récemment l'objet d'une importante opération de rénovation des locaux de 15 160 000€ TTC ayant comme objectifs :

- D'apporter les améliorations fonctionnelles attendues,
- De répondre aux besoins pédagogiques conformément au référentiel d'un collège accueillant 700 élèves,
- De rendre le site et les bâtiments accessibles aux personnes handicapées, dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP),
- De mise aux normes au regard de la sécurité incendie conformément aux normes exigibles dans les établissements recevant du public,
- D'améliorer l'efficacité énergétique du bâti existant.

Aussi, la communauté éducative du collège a souhaité profiter de cette transformation du bâtiment pour réfléchir à une nouvelle dénomination de l'établissement davantage personnalisée.

La démarche de consultation a débuté en juillet 2023 et a associé les professeurs et les élèves qui ont finalement retenu le nom de 2 femmes résistantes afin de créer un lien avec les 2 autres établissements du territoire, le lycée Marc BLOCH et l'école Lucie AUBRAC.

Enfin un vote sur MON BUREAU NUMERIQUE ouvert aux élèves et aux parents d'élèves a permis de retenir Alice DAUL. En effet, 63% des élèves et 71% des parents d'élèves ont voté pour Alice DAUL.

Alice DAUL, née le 19 juillet 1916 à Strasbourg, est une figure marquante de la résistance française. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a rejoint le réseau de passeurs "Équipe Pur Sang" pour aider les prisonniers de guerre à s'évader. Jugée en 1943, elle s'évade en 1945 et rejoint Jeune Alsace, l'institution mise en place par l'administration de l'Éducation nationale, la première Armée et les organisations de résistance alsaciennes, qui voulait promouvoir la reconstitution des mouvements de jeunes d'avant-guerre.

Après la guerre, elle s'investit dans le mouvement des Guides de France et a été active dans l'Union féminine civique et sociale (UFCS), promouvant l'émancipation politique des femmes. A partir de 1958, Alice DAUL en devient la déléguée régionale et y apporte une intense activité dans de nombreux domaines.

En septembre 1945, Alice DAUL est l'une des trois premières élues au conseil municipal de Strasbourg. En 1946, elle épouse Cyrille GILLIG, ancien déporté du camp de concentration de Neuengamme (Allemagne). Ensemble, ils adhèrent au mouvement Vie Nouvelle, et avec d'autres membres gèrent une maison de vacances dans le massif des Vosges entre 1950 et 1960. Elle a été décorée de la Médaille de la Résistance et de la Croix de Guerre.

Alice DAUL est décédée le 10 novembre 2011 à Strasbourg.

Cette proposition entre aussi en résonance avec la volonté affichée par la collectivité de promouvoir une politique mémorielle alsacienne tout en augmentant le nombre de collèges portant des noms de femmes.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de dénommer le collège du Ried à Bischheim « Collège Alice DAUL », en résonance avec la volonté affichée par la collectivité de promouvoir une politique mémorielle alsacienne tout en augmentant le nombre de collèges portant des noms de femmes.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.